

COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
16 JANVIER 2014 à 18 h 30
Salle du Conseil Municipal
Mairie de Horgues

Présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, VERGÈS, ESQUIRO, LARBRE, CARRERE, LAYERLE, MARTIN, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TILHAC.

Absents ont donné procuration : M. SEAS à DAUTAN.

Absents excusés : M. TRALLI.

Secrétaire de séance : M. VERGÈS.

C'est le dernier conseil municipal de la mandature. Monsieur le Maire remercie tous les conseillers municipaux pour le travail fourni. Grâce à leur assiduité, une nouvelle page de l'histoire de la commune de Horgues est écrite.

➔ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

➔ **Réforme de la carte cantonale :**

Le projet de décret de la réforme cantonale, présenté par le Ministre de l'Intérieur, sur le département des Hautes-Pyrénées, va **réduire à 17 le nombre de cantons** (au lieu de 34 actuels) et **maintenir à 2 le nombre de conseillers généraux par canton**. Les critères démographiques (moyenne de 13 498 habitants) ont présidés à ce redécoupage. Cette réforme devra être actée en mars 2014 puisque les élections cantonales sont reportées au printemps 2015.

Pour mémoire :

✧ Horgues appartient au canton de Laloubère qui est composé de 8 communes (environ 11 000 habitants) : Arcizac-Adour, Hiis, Horgues, Laloubère, Momères, Odos, Saint-Martin et Soues.

✧ Horgues appartient également à la communauté de communes Gespe Adour Alaric qui est composée de 9 communes (environ 4 700 habitants) : Allier, Arcizac-Adour, Bernac-Debat, Bernac-Dessus, Horgues, Momères, Montignac, Saint-Martin, Vielle-Adour.

Selon le projet du gouvernement, la commune de Horgues et la communauté de communes Gespe Adour Alaric seraient rattachées au canton n°13 « la vallée de l'Arros » dont le bureau centralisateur serait Tournay (pour une population de 14 248 habitants, 68 communes).

Par délibération du Conseil Communautaire du 16 janvier 2014, la communauté de communes Gespe Adour Alaric demande à être rattachée à Laloubère avec les communes d'Angos, Barbazan-Debat, Odos, Salles-Adour et Soues, identité plus proche économiquement, géographiquement,... ce qui donnerait sur le canton de Laloubère : Allier, Angos, Arcizac-Adour, Barbazan-Debat, Bernac-Debat, Bernac-Dessus, Horgues, Laloubère,

Momères, Montignac, Odos, Saint-Martin, Salles-Adour, Soues, Vielle-Adour (soit 15 communes). La commune de Hiis souhaiterait se rattacher au canton de Bagnères de Bigorre.

Le conseil municipal se prononce **unanimentement contre** ce projet.

➔ Budget 2014 :

1/L'échéance des prochaines élections municipales (23 et 30 mars 2014) fait que le budget ne sera pas voté sous cette mandature. Toutefois, un projet chiffré sera réalisé.

2/Une décision modificative est prise sur le budget communal 2013 pour régulariser une créance non recouvrée d'un montant de 2 625,52 € pour l'alimentation bigourdane.

3/Afin de percevoir la redevance pour l'occupation du domaine public par ERDF, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour l'année 2014. Vote unanime.

➔ Préparation de la cérémonie des vœux :

Monsieur Raymond Vergès, adjoint au Maire en charge de la vie du village et des associations, a souhaité comme l'an passé impliquer les commerçants locaux et a fait appel à « Kaïpirina » pour l'animation musicale de la soirée (prestataire déjà présent sur les repas des aînés du Centre Communal d'Action Sociale). Il souhaite que toute l'équipe municipale soit présente au service du buffet. Il donne rendez-vous à tous les conseillers municipaux le vendredi 24 janvier 2014 dès 17h30 à la salle polyvalente pour les préparatifs.

Cette année, les élus de la commune de Horgues mettront à l'honneur et attribueront la médaille de la ville à :

---3 basketteuses : Léna Pinault, Alexia Hourcade et Justine Ballarin, dans le cadre de leur belle réussite sportive au Championnat de France catégorie scolaire minimales filles à Paris.

---1 basketteur : Bastien Pinault, sélectionné en équipe de France de Basket U20 Masculin PRO A.

---2 éducateurs sportifs football du HOFC : Christophe Hourcade et Cédric Voutier.

Une vidéo sera projetée pendant la cérémonie, réalisée bénévolement par Florent Déjardin. Elle se terminera par une interview de Mamie Leleux, personnalité incontournable du village de Horgues.

La salle sera nettoyée dès le samedi matin par les employés communaux pour le repas des aînés du CCAS du dimanche 26 janvier et à nouveau le lundi matin pour la pratique habituelle des activités associatives.

➔ Questions diverses :

et Elections :

Une information va être distribuée début février à la population afin d'expliquer les nouveautés des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014. Il faudra élire 5 délégués et 2 suppléants pour la communauté de communes Gespe Adour Alaric.

et Réunions de quartier :

Suite à la réunion de quartier du secteur Bellevue, des riverains ont sollicité la commune sur les arrêts de bus scolaires. Il s'avère que le ramassage scolaire ne s'effectue pas à l'abribus. Monsieur Vergé, responsable du service au Conseil Général, se tient à la disposition des élus de la commune pour constater le problème de sécurité et le sens de ramassage qui a changé. Monsieur le Maire nommera un élu qui sera chargé du dossier.

et Réunion cantonale du 23 janvier 2014 :

A l'ordre du jour de la prochaine réunion cantonale, apparaît le financement de la future caserne des pompiers de Tarbes. Projet d'un montant de 4 930 800 € TTC. Le SDIS autofinance 20 % et les communes desservies participent en fonction du nombre d'habitants, pour 80 % : ce qui équivaudrait pour la commune de Horgues à une participation de 1,92 %, soit 63 103,68 € TTC.

et Réhabilitation du groupe scolaire :

Pour faire suite aux visites sur le site par Monsieur le Maire, Louis Martin, Isabelle Ferrato et des représentants de l'ADAC et dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et de l'ouverture de classe à l'école maternelle, l'ADAC fait 2 propositions :

1/Soit tout réhabiliter mais cela semble très difficile à réaliser pendant les temps scolaires ;

2/Soit construire une école maternelle, une école primaire, un restaurant scolaire, avec ou sans centre de loisirs.

Le projet n'est pas mis à délibération ce soir mais simplement à la réflexion des conseillers municipaux. Monsieur le Maire indique qu'il souhaite réaliser un avant projet sommaire (sans le concours d'un architecte) afin d'avoir un support de travail chiffré. Au prochain conseil municipal, une délibération sera prise pour l'inscription de l'APS (30000 € soit 15 % du projet global) au budget communal 2014. Il est également chargé de rechercher une subvention pour financer l'A.P.S.

et Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité :

Le 20 décembre 2013, le Conseil syndical du S.D.E. des Hautes-Pyrénées a approuvé le projet de révision des statuts en visant 2 nouveaux objectifs : confier au S.D.E. de nouvelles compétences dans le domaine de l'énergie (gaz, bornes énergie,...) et clarifier les compétences actuelles (électrification et éclairage public).

Monsieur le Maire demande l'approbation de ces nouveaux statuts au Conseil Municipal. Après délibération, les statuts sont adoptés à l'unanimité et monsieur le Maire est chargé de signer le projet.

et Poteaux incendie :

Pour faire suite au courrier du 17 mai 2013, les services du S.D.I.S., ayant examiné les bornes incendie de la commune, constatent que la moitié est, soit inutilisable, soit d'un débit insuffisant. C'est une compétence de la communauté de communes Gespe Adour Alaric. Un élu sera chargé du suivi du dossier.

et Travaux :

Le parvis de la mairie sera terminé fin janvier 2014.

Les 2 dos d'âne ne seront pas réalisés avant le 27 ou 28 janvier 2014.

Les travaux du kiosque (place des ormeaux) débuteront le 04 février 2014.

Les travaux de l'écluse rue Bellevue seront réalisés en mars 2014.

D'autre part, Monsieur le Maire demande à son assemblée de prendre un arrêté municipal permanent portant règlementation des dépôts sauvages. Unanimité de l'assemblée délibérante.

Monsieur le Maire indique que les locaux situés au terrain de foot ont été cambriolés à 2 reprises, en l'espace de quelques jours. Il souhaite réaliser un investissement léger de réhabilitation au niveau sécurité (Abri de l'arbitre en tôle, ...). Les adjoints au maire chargés du Sport et des Travaux seront convoqués prochainement pour élaborer un projet.

Monsieur le Maire renouvelle à l'ensemble de son Conseil Municipal ses sincères remerciements pour leur travail et leur assiduité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

○○○○